



STAGE AESH

(et AVS en CUI)

Vendredi 27 mars 2020 à Laval
(UD FO, 10 rue du docteur Ferron*)

Pour vous inscrire, adressez-vous via le formulaire en ligne (<https://snudifo-53.fr/inscription-aux-stages/>), par téléphone au 06.52.32.30.45 ou par mail à f nec.fp.53@laposte.net

Au programme :

- Connaitre ses droits (indemnités, action sociale, congés, formation, déplacement, CHSCT, temps de travail, contrat de travail...)
- Les PIAL
- inclusion scolaire
- Un CDI ?
- Conditions de travail
- S'organiser et regrouper les revendications
- Les positions de FO
- Dossiers individuels et questions individuelles

Le sort réservé aux personnels, AESH est inacceptable. Depuis de nombreuses années, l'Education nationale utilise des salariés sous contrats précaires de droit public ou de droit privé sur des emplois permanents, nécessaires et pérennes. Elle leur impose des temps partiels qui génèrent des salaires de misère, elle leur refuse une vraie formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Ni la loi de 2014, ni les lois Blanquer n'ont permis d'amélioration de quelque façon que ce soit.

Pour Force Ouvrière, les revendications sont simples :

Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie reconnaissance des missions :

La transformation de ces contrats en emplois statutaires de la Fonction publique.

Connaître tous ses droits et trouver des moyens pour les défendre est une nécessité.

* Ce stage sur temps de travail est un droit - Informez le DASEN avec la lettre type et la démarche que nous vous envoyons dès inscription par courriel. (**ATTENTION** : inscription impérative, **1 mois avant la tenue du stage**) Si besoin, appelez-nous directement.

**stationnement sur le parking de la salle polyvalente.

A noter : les stages FO sur l'inclusion scolaire sont ouverts aux AESH
Prochaine date, le 31 janvier 2020 : Inscrivez-vous !